



**Comité de suivi des mesures  
gouvernementales en faveur des  
territoires ruraux**

15 septembre 2016  
Préfecture du Loiret

# Plan de l'intervention

---

- Présentation des comités interministériels aux ruralités (CIR) et suivi des mesures dans le Loiret
  - Présentation des contrats de ruralité
-

---

# Les comités interministériels aux ruralités

---

# Les comités interministériels aux ruralités

---

- Automne 2014 : tenue des assises de la ruralité
  - 13 mars 2015 : 1<sup>er</sup> comité interministériel aux ruralités – 46 mesures
  - 14 septembre 2015 : 2<sup>ème</sup> comité interministériel aux ruralités – 21 mesures
  - 20 mai 2016 : 3<sup>ème</sup> comité interministériel aux ruralités – 37 nouvelles mesures
-

# 104 mesures en faveur des territoires ruraux : les priorités

---

- Garantir à tous l'égalité d'accès aux services et accompagner au quotidien les habitants des territoires ruraux
  - Amplifier les capacités de développement des territoires ruraux
  - Assurer la mise en réseau des territoires
  - Accompagner les collectivités et les territoires
-

## Les comités interministériels aux ruralités : une diversité de moyens mis en œuvre

---

- Des mesures nationales et locales
  - Des mesures législatives et réglementaires
  - Un accompagnement technique et financier des projets portés par les territoires ruraux
  - Des mesures de simplification
-

---

# Suivi des mesures dans le Loiret

---

# Suivi des mesures : garantir à tous l'égalité d'accès aux services

---

## Un accès aux services de santé partout en France

- **1000 maisons ou pôles de santé d'ici 2017**
    - Réalisation : 16 MSP ou pôle de santé (en activité ou prochainement en activité) / 7 projets de santé en cours d'élaboration / 6 projets à l'étude
  - **Faciliter l'installation des jeunes medecins : signature de 1700 contrats d'engagement de service public (CESP) et 200 contrats de praticien territorial de médecine ambulatoire (PTMA)**
    - Réalisation : 3 CESP signés, 0 PTMA
  - **Adapter l'organisation des soins aux besoins spécifiques des territoires ruraux : 1000 équipes de soins rémunérés**
    - Dispositif non mis en œuvre
  - **Assurer l'accès aux soins dans les territoires les plus isolés : 700 contrats de rémunération supplémentaire / Accès aux urgences en moins de 30mn**
    - Déploiement de la mesure en cours par l'agence régionale de santé (ARS)
-



# Suivi des mesures : garantir à tous l'égalité d'accès aux services

---

1000 maisons de services au public (MSAP) pour mieux « rendre service »

- 1 MSAP ouverte (CC du Beaunois) – 7 sites labellisables ou en cours de labellisation

L'école en milieu rural : un lieu de réussite éducative et citoyenne

- **Mettre en œuvre le plan « écoles connectées » et soutenir le raccordement à l'internet haut débit pour les écoles les plus isolées**
    - 12 écoles bénéficiaires du plan « écoles connectées »
  - **Favoriser le regroupement et la mise en réseau des écoles : établir des conventions pluriannuelles avec les élus locaux**
    - Pas de mise en œuvre de la mesure dans le Loiret
  - **Accompagner les élus des communes rurales dans leurs projets éducatifs territoriaux (PEDT) : établir des PEDT dans toutes les communes disposant d'un équipement scolaire**
    - 161 PEDT (203 écoles - 224 communes concernées dans le Loiret dont 172 communes de moins de 3500 habitants)
-

# Suivi des mesures : garantir à tous l'égalité d'accès aux services

---

## Des pratiques culturelles diversifiées au cœur des ruralités

- **Promouvoir un aménagement culturel équilibré du territoire : doubler les conventions de développement culturel**
  - 2 conventions en cours d'élaboration (CC des Quatre vallées et CA Montargis et Rives du Loing)

## Favoriser la mobilité

- **Créer 100 plates-formes de mobilité dans les bourgs-centres**
    - NC
  - **Installer une borne de recharge électrique tous les 50km**
    - NC
-

# Suivi des mesures : amplifier les capacités de développement des territoires ruraux

---

## Accès au numérique et connexion au téléphone mobile : des impératifs pour l'attractivité

- **Accélérer le raccordement au THD des services publics et des entreprises identifiés comme prioritaires par les collectivités**
    - Déploiement de la mesure en cours (conseil départemental)
  - **Résorber les zones blanches (2G et 3G)**
    - Communes non-couvertes en 2G : 1
    - Communes non-couvertes en 3G : 5
-

# Suivi des mesures : amplifier les capacités de développement des territoires ruraux

---

## Une agriculture locale compétitive et respectueuse de l'environnement

- **Mettre en place des groupement d'intérêt économique et environnemental (GIEE) et des groupement d'intérêt économique et environnemental forestiers (GIEEF)**
  - Aucun GIEE et/ou GIEEF dans le Loiret

## Des projets de développement touristiques adaptés aux territoires ruraux

- **Lancer des contrats de structuration des pôles touristiques territoriaux (SPOTT)**
    - NC
-

# Suivi des mesures : amplifier les capacités de développement des territoires ruraux

---

## Le logement : des enjeux spécifiques dans les territoires ruraux

- **Traiter plus de 45 000 logements anciens ou dégradés (programme « Habiter mieux » de l'ANAH)**
  - 227 logements traités

## La transition écologique des territoires ruraux vers la croissance verte

- **Soutenir les territoires à énergie positive**
    - 4 territoires à *énergie positive pour la croissance verte* (9 en région Centre-Val de Loire) : Commune d'Orléans, Syndicat mixte du pays Loire Beauce, AME et syndicat mixte du pays gâtinais, Syndicat mixte du pays Beauce Gâtinais en Pithiverais
    - 2 territoires à *énergie positive en devenir* (14 en région Centre-Val de Loire) : Commune de Coudray, Commune de Beaugency
    - 3 contrats locaux de transition énergétique (20 en région Centre-Val de Loire) : Commune d'Olivet, Conseil départemental du Loiret, Commune de Saint-Denis en Val
-

# Suivi des mesures : amplifier les capacités de développement des territoires ruraux

---

## Le commerce et l'artisanat de proximité : leviers du dynamisme des communes

- **Faciliter l'intervention des communes pour la revitalisation commerciale**
    - Pas de mise en œuvre de la mesure
-

# Suivi des mesures : accompagner les collectivités et les territoire: focus sur la DETR dans le Loiret (1/3)

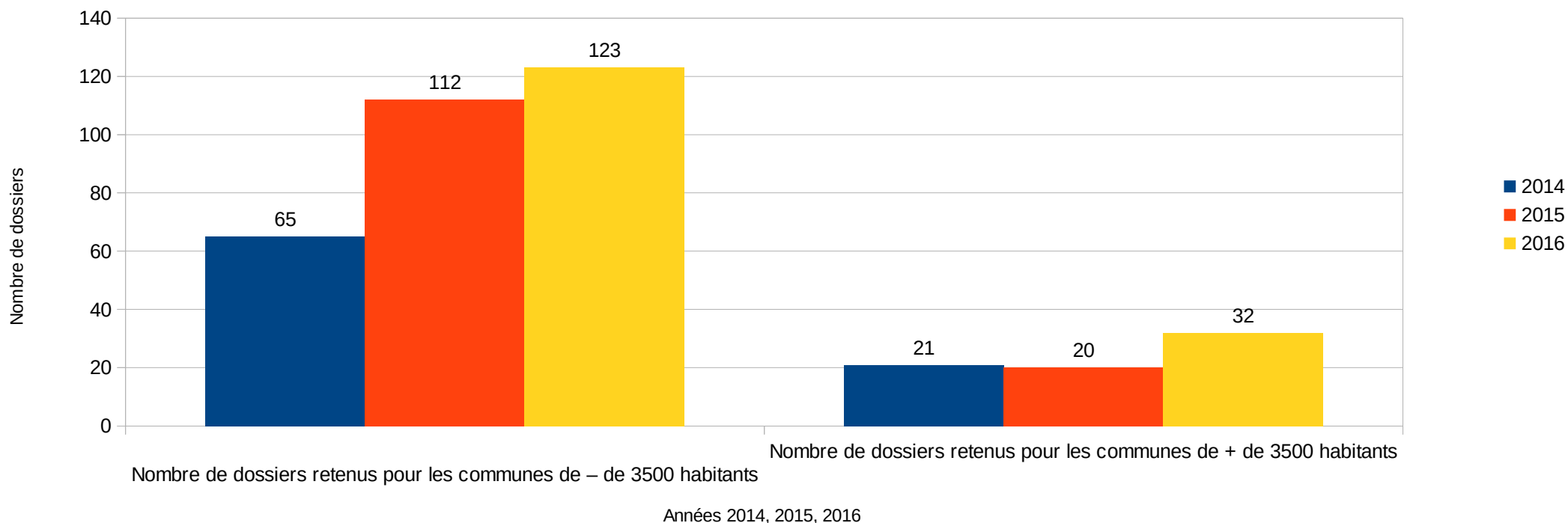
---

• La DETR en 2014	• La DETR en 2015	• La DETR en 2016
<ul style="list-style-type: none"><li>- 86 dossiers retenus</li><li>- 5,4 M€ alloués</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- 132 dossiers retenus</li><li>- 7,8 M€ alloués</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- 155 dossiers retenus</li><li>- 7,9 M€ alloués</li></ul>
26 M€ d'investissements réalisés en 2014	40,7 M€ d'investissements réalisés en 2015	32,2 M€ d'investissements réalisés en 2016

# Suivi des mesures : accompagner les collectivités et les territoire: focus sur la DETR dans le Loiret (2/3)

Nombre de dossiers DETR retenus dans le Loiret

En fonction de la taille de la commune (+ ou - 3500 habitants)

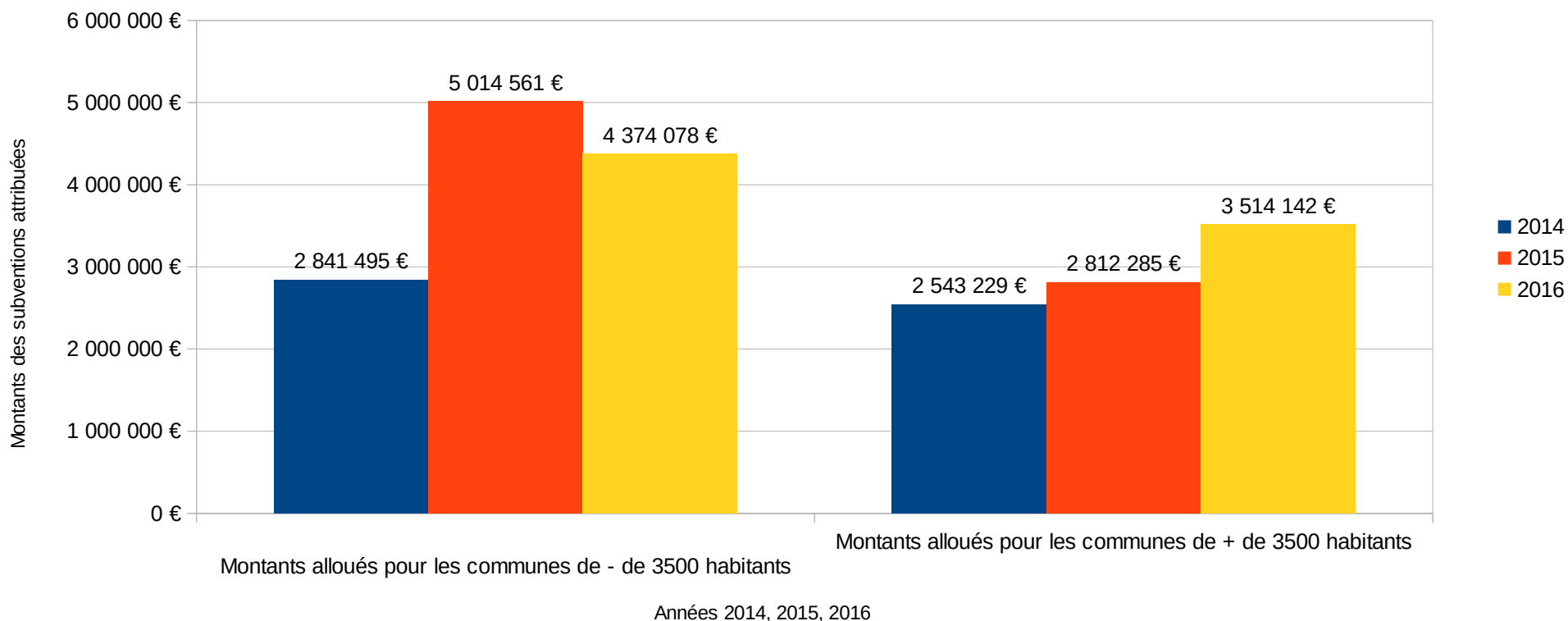




# Suivi des mesures : accompagner les collectivités et les territoire: focus sur la DETR dans le Loiret (3/3)

## Montants alloués dans le Loiret

En fonction de la taille de la commune (+ ou - 3500 habitants)

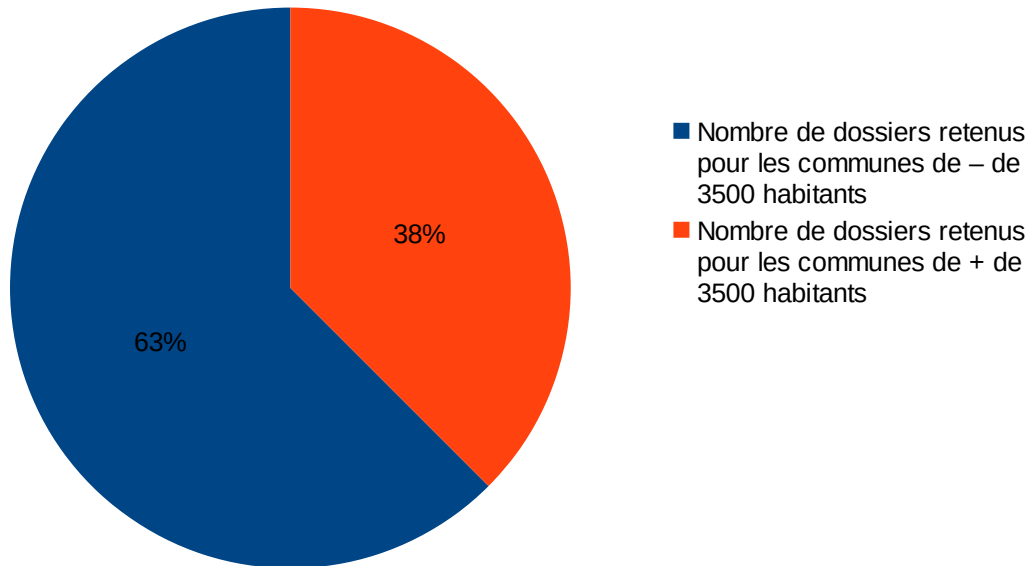


# Suivi des mesures : Accompagner les collectivités et les territoire: focus sur le fonds de soutien à l'investissement public local (FSIL)

- Le FSIL dans le Loiret:
  - 64 dossiers retenus
  - 7 M€ alloués

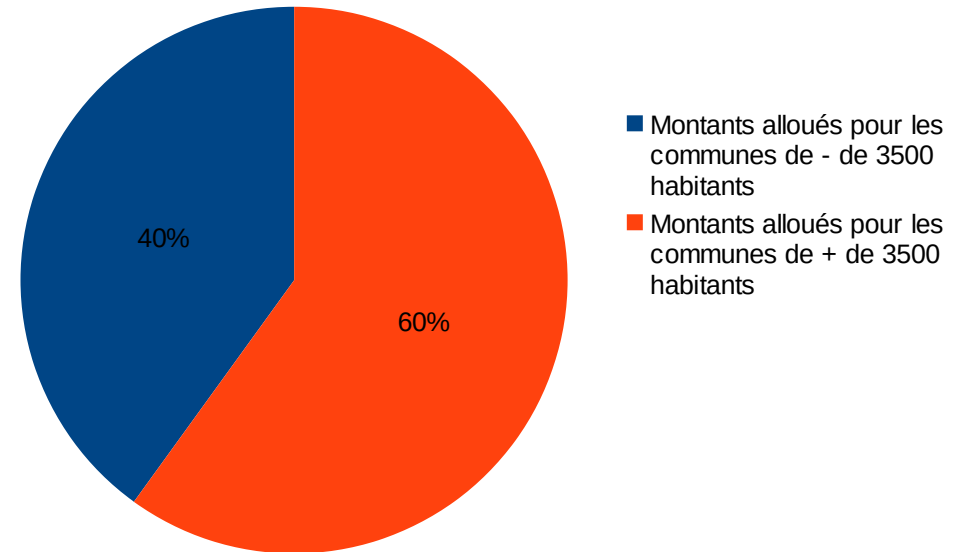
Part des dossiers retenus au titre du FSIL en 2016

En fonction de la taille de la commune (+ ou - 3500 habitants)



Montant alloués au titre du FSIL en 2016

En fonction de la taille de la commune (+ ou - 3500 habitants)



---

# Les contrats de ruralité

---

# Présentation des contrats de ruralité : domaines d'action (1/4)

---

- Un contrat de territoire intégrant l'ensemble des mesures des CIR



- Un contrat au service de projets concrets : maisons de santé pluridisciplinaires, plates-formes de mobilité, dynamisation des usages du numérique dans les écoles rurales, développement de circuits courts dans les cantines scolaires, développement de la croissance verte...
-

# Présentation des contrats de ruralité : les signataires (2/4)

---

- Les contrats de ruralité sont signés entre :
    - L'État ;
    - Le président d'un pôle d'équilibre territorial et rural (PETR)
    - Le président d'un EPCI à fiscalité propre
    - Le conseil régional
  - Les contrats de ruralité peuvent associer également :
    - Le conseil départemental, les communes, les chambres consulaires, des opérateurs publics (Pôle-Emploi, ERDF, GRDF, la caisse des dépôts et consignations...)
-

## Présentation des contrats de ruralité : le calendrier (3/4)

---

- Les contrats de ruralité couvrent la période 2017-2020
  - Les contrats de ruralité doivent être signés d'ici au 30 juin 2017
  - Les contrats de ruralité sont conclus à l'initiative des PETR et EPCI
    - ayant un projet de territoire englobant des actions relevant des 6 volets thématiques
    - *sur la base d'un diagnostic sommaire des besoins*
-

## Présentation des contrats de ruralité : les moyens mobilisables (4/4)

---

- 217 M€ au titre du fonds de soutien à l'investissement public local (FSIL) dédiés aux contrats de ruralité et dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR)
  - Fonds européens
  - Mobilisation des partenaires (opérateurs publics notamment)
-

---

**Merci pour votre attention**

---